Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212200356-20260519-DELIB20260509-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement : DINAN
Canton : LANVALLAY

Commune de LES CHAMPS-GÉRAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de LES CHAMPS-GÉRAUX, était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Sandrine JUHEL, Maire.

Présents : Sandrine JUHEL, Denis GOUPIL, Caroline HAYCOX, Frédéric BEAUCHAMP, Brigitte PETITPAS, Christophe PACE, Anne THIBAULT (arrivée à 19h41), Pascal L'HERMITTE, Clément BRIZARD (arrivé à 19h51), Sophie HAMÉON, Cyril RIBET, Éric SIMON

Absents excusés : Léa HERVÉ, Solène HAMELIN, Édith PERROQUIN
Pouvoir : Léa HERVÉ à Anne THIBAULT

Secrétaire de séance : Frédéric BEAUCHAMP

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 12 votants : 13

OBJET
Désignation du représentant SPL Dinan-Cap Fréhel Tourisme
Délibération n° 2026-05-09

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est actionnaire de la SPL Dinan-Cap Fréhel Tourisme.
Dans ce cadre, la SPL Dinan-Cap Fréhel Tourisme organise une Assemblée spéciale réunissant l'ensemble des communes actionnaires, afin de procéder à l'élection du Président de cette assemblée spéciale qui siège au Conseil d'Administration de la SPL Dinan-Cap Fréhel Tourisme.

Ainsi, un représentant de la commune doit être désigné.

Décision :
À l'unanimité, l'assemblée délibérante désigne Caroline HAYCOX comme représentante de la commune auprès de la SPL Dinan-Cap Fréhel Tourisme.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire,
Frédéric BEAUCHAMP

Le Maire,
Sandrine JUHEL

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la mairie et que la convocation du Conseil a été faite le 13/05/2026

MAIRIE LES CHAMPS-GÉRAUX (Côtes d'Armor)